



## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU**

### **Avis public d'entrée en vigueur des règlements #1-2017 et #4-2017**

Veillez prendre avis que lors de la séance du conseil tenue le 21<sup>ième</sup> jour de septembre 2017, la Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu a approuvé l'émission du certificat de conformité à l'égard des règlements #1-2017 et #4-2017, règlements modifiant le règlement de zonage;

**#1-2017** : règlement modifiant le règlement de zonage numéro #3-2011, tel qu'amendé, de façon à autoriser les usages de type copropriété hôtelière dans la zone H02-29 et plus spécifiquement sur le lot 5 311 506, d'ajouter des dispositions spécifiques dans la zone et de modifier les grilles de zonage afin d'assurer la cohérence avec les modifications effectuées;

**#4-2017** : règlement modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro #2-2011, tel qu'amendé, de façon à autoriser les usages de type copropriété hôtelière dans l'aire d'affectation « îlot déstructuré résidentiel » (ID) sur le lot 5 311 506 et d'abroger les références au Spa Givenchy;

Ces règlements sont ainsi déclarés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire en vigueur le 2 février 2007 ;

Les règlements #1-2017 et #4-2017 sont en vigueur le 22<sup>ième</sup> jour du mois de septembre 2017, date de délivrance du certificat de conformité.

Copie desdits règlements sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, durant les heures habituelles d'ouverture, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi.

**Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 3<sup>ième</sup> jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-sept.**

**Sylvie Burelle**  
**Secrétaire-trésorière et directrice générale**

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus;

En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 13h00 et 15h00, ce 3<sup>ième</sup> jour d'octobre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3<sup>ième</sup> jour d'octobre 2017.



Sylvie Burelle  
Secrétaire-trésorière